

qui ont été conduites par notre camarade Tissot (Châl. 1878), beau-fils du défunt, et ont d'ailleurs affecté un caractère de grande simplicité, sur la demande de la famille.

Natif de Metz, Noel passa la plus grande partie de son existence dans notre région du Nord, comme ingénieur-directeur de filature de coton. Il quitta ces fonctions il y a 8 ans et s'occupa d'affaires commerciales; mais il avait trop présumé de ses forces et, il y a 3 ans, il dut cesser tout travail et se retira en Belgique pour y trouver le calme et le repos qui lui étaient devenus nécessaires.

Noel fut toujours un excellent Camarade, aimable, à l'abord sympathique et aimant la Société des Anciens Elèves. Malgré son grand âge, il était l'un des plus assidus de nos banquets annuels, où il ne voulut jamais occuper la place d'honneur, mais où il donnait l'exemple de la gaieté et de la bonne humeur. Sociétaire de 1861, il était membre perpétuel de la Société qui perd en lui un de ses meilleurs adhérents.

Nous présentons à sa famille et notamment à notre camarade Tissot, son beau-fils, l'expression de nos condoléances les plus sympathiques.

A. CARDON

(Châl. 1873)

Président du Groupe de Lille.

JOUVET (ERNEST)

Châlons 1853

MEMBRE PERPÉTUEL.

Le lundi 28 octobre 1907, ont eu lieu, à Feuquières-en-Vimeu (Somme), au milieu d'une nombreuse assistance, les obsèques de notre regretté camarade Jovet Ernest (Châl. 1853), membre perpétuel de notre Société, dont il faisait partie depuis quarante-cinq ans.

Sur la tombe, deux discours furent prononcés : par M. Malgéry Joseph, ouvrier des ateliers Jovet, au nom de ses Camarades, et par M. Cruz Alphonse (Aix 1879), trésorier du Groupe régional de la Somme, qui, en l'absence de M. Lebel, président de la Commission régionale, empêché, rappela succinctement la carrière particulièrement brillante du défunt.

DISCOURS DE M. JOSEPH MALGÉRY

AU NOM DU PERSONNEL.

MESDAMES, MESSIEURS,

Avant de nous séparer pour toujours du maître bien-aimé que nous pleurons amèrement, je viens, au nom du personnel qu'il occupait, saluer une dernière fois sa dépouille et lui exprimer les regrets sincères que nous cause sa mort.

La tâche est ici facile : il nous suffit de laisser parler nos cœurs. Personne, en effet, plus que M. Jovet, ne méritait l'estime et l'affection des ouvriers qu'il occupait, parce que nul, mieux que lui, ne savait les comprendre et les aimer. Aussi, tous, nous nous étions attachés à lui et à l'œuvre qu'il avait entreprise; nous nous intéressions aux travaux qu'il nous faisait exécuter et aux perfectionnements que, sans cesse, il y apportait, car malgré son grand âge, et alors que son état de santé réclamait un repos absolu, il ne pouvait se résigner à l'inaction. Sa haute intelligence, son esprit toujours en éveil, cherchaient passionnément une modification à introduire, ou la création d'un nouveau modèle; il emporte dans la tombe le regret de n'avoir pu mener à bien sa dernière invention, dont les résultats pouvaient être d'une grande importance. Oui, cher patron, on pourra dire de vous que, soldat infatigable, vous êtes tombé sur la brèche en poursuivant le progrès.

Nous reporterons, soyez-en convaincu, sur vos chers enfants, et plus particulièrement sur ceux qui sont appelés à poursuivre votre œuvre, les sentiments de sympathie profonde qui nous unissaient à vous, persuadés que ce sera pour nous la meilleure manière de vous prouver notre attachement.

Adieu donc, cher monsieur Jovet : jouissez en paix du repos que vous avez si bien mérité ! Votre nom restera cher et vénéré parmi ceux qui vous ont connu, et surtout dans le cœur de vos ouvriers dont vous aviez fait des amis. Adieu !

DISCOURS DE M. CRUZ (Aix 1879)

TRÉSORIER DU GROUPE RÉGIONAL DE LA SOMME

MESDAMES, MESSIEURS, MES CHERS CAMARADES,

C'est avec une profonde affliction que je viens, au nom des Anciens Élèves des Écoles nationales d'Arts et Métiers et du Groupe régional de

la Somme, apporter un dernier témoignage de sympathie à celui qui fut toujours pour nous le meilleur des Camarades.

Nous nous rappelons tous la franche gaieté qu'il savait entretenir autour de lui, par ses contes joyeux, ses vives réparties et les souvenirs qu'il évoquait de son long séjour en Chine.

Mais, en même temps que bon camarade, il fut un rude travailleur ; ses états de services en témoignent.

Après de bonnes études à l'École d'Arts et Métiers de Châlons, il passa dix ans dans la maison Normand, au Havre, jusqu'en 1867 ; puis fut ingénieur de la maison Nillus, au Havre, qu'il quitta, en 1869, pour entrer comme ingénieur de la deuxième section aux Chantiers et Ateliers de l'Océan.

Pendant toute cette période, de 1869 à 1872, sa haute compétence en constructions navales lui valut d'être membre de la Commission de surveillance des bateaux à vapeur, examinateur des candidats au grade de Mécanicien de la marine du commerce et expert de l'État près de l'Administration des Ponts et Chaussées.

Il fut ensuite nommé ingénieur en chef de l'Arsenal maritime de Fou-Tchéou, en Chine, où ses éminents services furent récompensés par le titre de mandarin.

Ses magnifiques antécédents lui valurent, à son retour en France, en 1877, d'être choisi comme ingénieur-conseil de plusieurs Compagnies de navigation et comme expert et arbitre près des tribunaux.

Pendant six ans, il fut Conseiller municipal du Havre.

En 1893, sa compétence spéciale en armement et son inlassable activité lui firent entreprendre, au Havre et à Feuquières, l'intéressante fabrication des munitions de guerre pour le tir réduit.

Il a ainsi contribué au développement industriel de cette belle région du Vimeu, où son travail, sa loyauté, son urbanité lui avaient attiré la considération et l'estime de tous.

Votre vie, Monsieur Jovet, a été bien remplie. En même temps que bon époux, vous avez été excellent père, et les nombreux enfants que vous laissez et qui vous pleurent sont, du moins, parfaitement élevés et bien armés pour la grande lutte pour la vie.

Vous avez, de plus, hautement honoré notre grande famille de Gad'zarts, par votre mérite, votre intelligence et vos bons sentiments, vous l'avez honorée encore en faisant de l'un de vos fils un excellent Gad'zarts comme vous. Nous vous en sommes reconnaissants, et, en vous apportant ici le

témoignage de notre grande sympathie, en même temps que notre dernier adieu, nous souhaitons que ces marques de respect et de sincère amitié soient pour votre épouse et vos enfants éplorés une atténuation à leur douleur.

Cher et bon Camarade, adieu.

LA COMMISSION RÉGIONALE.